

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 20 juin 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **20 juin 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **14 juin 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ – M. MACHADO – MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – MME FOUET – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – M. KUHN
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. FLAMAND à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	M. GRANDBASTIEN à MME FOUET
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à MME GUENSER
Excusés	
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY – MME VILLEMIN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER

N°29 – DB du 20/06/2019

Rapporteur : M. BERGEROT

**Accompagnement du programme d'actions et d'animations
commerciales de l'association des commerçants de l'Espace
Commercial Grand Air**

L'Espace Commercial Grand Air situé à Frouard compte à date 64 enseignes pour 8 locaux commerciaux inoccupés (dont 4 dans la galerie commerciale du Centre Leclerc). Le taux de vacance s'est ainsi légèrement dégradé entre 2018 et 2017, passant de 8,1 % à 11 %, dans la moyenne nationale des centres commerciaux de périphérie.

Si l'ensemble du commerce de détail se trouve dans une situation tendue quant aux baisses des chiffres d'affaires et des marges, les zones commerciales de périphérie sont depuis quelques années confrontées à plusieurs problématiques qui menacent leur modèle économique et les poussent à s'adapter en permanence :

- Evolution des comportements de consommation : achats sur internet, consommation collaborative et responsable, désaffection d'une partie de la clientèle pour les grands ensembles commerciaux de périphérie et le modèle de la grande distribution dans sa globalité,
- Marché du prêt à porter en baisse constante depuis plus de 10 ans,
- Rationalisation du parc de points de vente pour certaines enseignes, liée notamment au montant des loyers et charges qui deviennent de plus en plus difficilement supportable.

Le besoin d'animation commerciale et de cohésion entre les commerçants se fait ainsi de plus en plus prégnant.

En outre, le mouvement social des « gilets jaunes » qui s'est déclenché en novembre 2018 a particulièrement impacté les enseignes de l'Espace Commercial Grand Air.

Pour l'année 2019, l'association des commerçants est mobilisée pour retravailler l'image et l'animation de l'Espace Commercial Grand Air, dans l'optique de faire revenir la clientèle au sein de cet ensemble. L'association prévoit ainsi de mettre en œuvre une campagne de notoriété et de relancer une grande tombola en décembre 2019 (souhait d'offrir une voiture pour le lot le plus important). De plus, elle prévoit d'organiser plusieurs événements de convivialité avec ses partenaires, afin de renforcer les liens entre les membres de l'association et réfléchir ensemble à de nouveaux projets pour faire augmenter la fréquentation des enseignes.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'accompagner les opérations de promotion et de communication de l'Espace Commercial Grand Air présentées ci-dessus par une aide financière à hauteur de 5 000 € pour la réalisation de ces actions. Une convention d'objectifs, jointe en annexe, détaille les engagements de l'association des commerçants et permettra de suivre la mise en œuvre du programme d'actions.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission « Emploi et Développement Economique » du 07 juin 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de promotion et de communication de l'Espace Commercial Grand Air.

APPROUVE la convention d'objectifs entre la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et l'association des commerçants de l'Espace Commercial Grand Air, jointe en annexe.

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20190620-29-DE
Date de télétransmission : 27/06/2019
Date de réception préfecture : 27/06/2019

APPROUVE l'aide exceptionnelle apportée à l'association des commerçants de l'Espace Commercial Grand Air.

DECIDE d'imputer les crédits correspondants au compte ECO COMMERCE 90 611 du budget 2019.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives au dossier.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGR LIC